



Devrait-on sanctionner la désobéissance civile ?



Introduction

La désobéissance civile est une action délibérée et publique contre une loi ou une règle pour protester contre une injustice, souvent réalisée de manière pacifique. Cette forme de protestation a été historiquement adoptée par des figures telles que Gandhi, Rosa Parks, Mandela, et Martin Luther King Jr. pour marquer les esprits et induire des changements sociaux significatifs. Ce débat explore les implications légales, morales, et sociales de sanctionner ou non la désobéissance civile, en soulignant son rôle potentiel dans l'évolution de notre société.

Définitions

- **Désobéissance civile** : Acte de refuser de manière assumée et publique d'obéir à une loi, un règlement ou un pouvoir jugé injuste de manière pacifique, souvent pour protester contre des injustices sociales, politiques ou environnementales. Elle s'apparente donc à une forme de résistance non violente.
- **État de nécessité** : Notion juridique permettant de justifier légalement une action illégale si elle est entreprise pour prévenir un dommage plus grave, impliquant souvent un choix moral difficile.

Contexte

En Belgique, la désobéissance civile a été un moteur de changement social et politique. Des exemples récents incluent les manifestations contre la réforme des pensions, les blocages de sites industriels pour des raisons environnementales, et les occupations de places publiques. Ces actions testent les limites de notre contrat social et soulèvent des questions sur leur légitimité et les réponses appropriées par les autorités.

Un exemple notable est le déboulonnage des statues de Léopold II, qui a pris de l'ampleur en 2020 dans le sillage des manifestations mondiales du mouvement Black Lives Matter. Ces actions visaient à dénoncer le passé colonial de la Belgique et les atrocités commises sous le règne de Léopold II au Congo. Des statues ont été vandalisées, retirées ou placées sous protection en réponse à ces protestations, illustrant le pouvoir de la désobéissance civile pour provoquer un débat national sur la mémoire et la justice¹. Les blocages de routes, actions dans les musées, intrusions lors d'événements, et sabotages sont des formes récentes d'activisme écologique, désignant cette tendance comme une nouvelle forme de résistance face aux changements climatiques. Ces actions, bien qu'entraînant parfois des dégâts matériels, excluent toute forme de violence envers les individus.

En mars 2024, le Forum pour le Futur de l'Agriculture a été perturbé par une dizaine de citoyen-nes qui se sont emparés des lieux afin d'en bloquer l'entrée et dénoncer le greenwashing de l'évènement, ayant pour but de vanter les liens entre pesticides et agriculture durable.

Le contexte belge actuel, marqué par des défis sociaux et environnementaux urgents, rend ce débat particulièrement pertinent. La tension entre le droit à protester et la nécessité de maintenir l'ordre public est au cœur de cette discussion, où les actions pacifiques sont souvent tolérées, mais peuvent parfois conduire à des confrontations avec la loi.

Concepts & Théories

- ➔ **Histoire de la désobéissance civile** : Figures emblématiques comme Mahatma Gandhi en Inde, Nelson Mandela en Afrique du Sud, et Rosa Parks et Martin Luther King Jr. aux États-Unis ont utilisé la désobéissance civile pour combattre des injustices et des politiques oppressives. Leurs actions, basées sur des principes de non-violence et de justice, ont eu des impacts profonds et durables sur leurs sociétés. L'activisme écologique a ensuite vu le jour face à l'inaction politique sur les questions environnementales. Depuis les années soixante,

¹ Kesteloot, C. (2023, June 27). Léopold II et les autres. Des statues controversées dans l'espace public en Belgique. Politika. <https://www.politika.io/fr/article/leopold-ii-autres-statues-controversees-lespace-public-belgique>

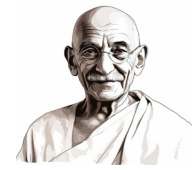
les scientifiques et les intellectuel·les ont essayé d'alerter sur les changements environnementaux, mais face au manque de réponses politiques concrètes, les citoyen·nes ont commencé à prendre le relais. Les marches pour le climat de 2018 et 2019 illustrent ce mouvement de masse citoyen. Cependant, face à l'inefficacité perçue de ces manifestations, des méthodes plus directes et visibles de désobéissance civile ont émergé.

➔ Exemples Historiques de désobéissance civile



Henry David Thoreau (Philosophe américain 1817-1862) et la taxe de sondage :

Thoreau a refusé de payer un impôt qui, selon lui, finançait une guerre immorale et soutenait l'esclavage.



Le mouvement de résistance à la taxe du sel en Inde (1930) :

Dirigé par Gandhi contre les taxes britanniques sur le sel, un élément de base de la nourriture indienne.

- ➔ **Objectifs des actions de désobéissance civile :** Marquer les esprits, dénoncer une injustice, faire changer une loi. Les associations qui utilisent ce mode d'action considèrent qu'elles n'ont parfois pas d'autres choix pour faire entendre leur voix.
- ➔ **Conséquences de la désobéissance civile :** Une des principales conséquences de la désobéissance civile est le risque d'être poursuivi·e en justice.
- ➔ **Théorie de la justice sociale et désobéissance civile :** La théorie de la justice sociale se base sur l'idée que la justice ne s'exprime pas uniquement à travers l'équité des processus légaux ou des systèmes de gouvernance, mais aussi à travers la distribution des richesses, des opportunités et des privilèges au sein d'une société. Dans ce contexte, la désobéissance civile est souvent vue comme un outil pour les individus ou les groupes qui se sentent marginalisés ou opprimés par des systèmes existants. Dans le cadre de la désobéissance civile, ces principes peuvent motiver des actions visant à attirer l'attention sur des injustices spécifiques et à pousser à des réformes. Par exemple, les sit-ins² des droits civiques aux États-Unis étaient une forme de désobéissance civile visant à contester la ségrégation raciale et à promouvoir l'égalité raciale dans les espaces publics.
- ➔ **Légitimité de la Désobéissance Civile :** Il est vrai que tout au long de l'histoire, la désobéissance civile a de nombreuses fois joué un rôle essentiel dans certaines luttes, comme pour le droit de vote des femmes au début du 20^e siècle ou encore pour l'abolition de l'esclavage en 1863. Des avancées sociales qui attestent, selon les activistes, de la nuance fondamentale entre ce qui est légal et juste. Ainsi, leurs actions illégales mais pacifiques se justifieraient grâce à la légitimité de ce qui est en jeu : une terre durablement habitable pour toutes et tous. Une opinion également partagée par Cyril Dion, militant, écrivain et réalisateur français, qui estime qu'il est légitime d'enfreindre la loi pour empêcher la construction d'infrastructures fossiles dangereuses pour l'environnement.
- ➔ **Impact de la désobéissance civile sur le contrat social :** Le contrat social est une théorie philosophique suggérant que l'ordre moral et politique d'une société découle d'un contrat convenu entre les individus et l'État. Selon cette vue, les lois sont justes et doivent être obéies parce qu'elles sont le résultat d'un accord général parmi ceux qu'elles régissent. Les lois sont légitimes parce qu'elles sont censées être basées sur le consentement du peuple. Les citoyen·nes ont une obligation civique de respecter les lois, mais ils ont aussi le droit de contester les lois qu'ils perçoivent comme injustes. Le contrat social implique que lorsque les lois deviennent oppressives ou échouent à protéger les droits et la dignité des individus, ceux-ci ont non seulement le droit, mais parfois le devoir, de résister et de désobéir civilement. La désobéissance civile agit comme un test de stress pour le contrat social, révélant ses limites et ses failles. Elle interpelle directement la légitimité de l'autorité en place et la justesse des lois, en mettant en évidence des situations où les politiques et les réglementations gouvernementales ne reflètent plus le consentement ou les intérêts du peuple. Cela est particulièrement pertinent dans les démocraties, où la gouvernance doit être transparente et réceptive aux voix de tous les citoyens et toutes les citoyennes.

² Type de manifestation qui est caractérisée par la position assise de ses participants jusqu'à évacuation forcée.

Arguments pour la sanction de la désobéissance civile



Maintien de l'ordre légal : La nécessité de maintenir l'ordre et le respect des lois, essentiels pour la cohésion sociale et la prévisibilité des interactions sociales.



Risque de dérive : Le risque que la désobéissance civile ne serve de prétexte à des actions plus violentes ou à des violations plus larges de la loi, potentiellement nuisibles à la stabilité sociale.



Équité : Argument selon lequel exempter certains actes de désobéissance de sanctions créerait un précédent inéquitable, où certains individus ou groupes seraient au-dessus des lois.

Arguments contre la sanction de la désobéissance civile



Catalyseur pour le changement : Le rôle historique de la désobéissance civile comme moteur essentiel du changement social et politique, souvent nécessaire lorsque les voies légales ne sont pas suffisantes ou disponibles.



Expression démocratique : La désobéissance civile comme forme d'expression politique dans des démocraties, permettant aux citoyen·nes de manifester leur opposition à des politiques injustes.



Sensibilisation : La capacité des actes de désobéissance civile à sensibiliser le public à des questions souvent ignorées ou minimisées par les médias traditionnels et les politiques gouvernementales.

Des ressources pour aller plus loin

[La désobéissance civile, un levier fondamental en démocratie - Greenpeace Belgique](#)

[Analyse sociologique et juridique de la désobéissance civile - Cairn Info](#)

[Dis Oncle Obs... qu'est-ce que la désobéissance civile ?](#)

[Le Monde - La désobéissance civile non violente est-elle efficace ?](#)

[Cyril Dion - Écologistes : le choix de la désobéissance #cdanslair 09.11.2022](#)

Des expert-es à contacter

CNCD

<https://www.cncd.be/>

Fiches pédagogique éditée dans le cadre du jeu de débat *Convictions!* créée par le Conseil de la Jeunesse Catholique
25, rue des Drapiers - 1050 Ixelles - 02/2303283 - info@cjc.be - www.cjc.be

EDITEUR RESPONSABLE - Hadrien Wilputte - COORDINATION - Emilie Kervyn et Jonathan Piroux - RÉDACTION - Jonathan Piroux -
ONT ÉGALEMENT COLLABORÉ À LA RÉDACTION - Frédérique Lemoine, Anne Mansy, Emilie Kervyn - MISE EN PAGE - Emilie Kervyn



Convictions!

